



Janvier-février 2006

PROJET ACCOMPAGNEMENT

Québec-Guatemala

Revue de l'actualité

Editorial

CONFLITS AGRAIRES : UN ÉTAT DE DROIT QUI PROFITE À QUI ?

Par Etienne Roy-Grégoire, membre de la Coordination de l'accompagnement international au Guatemala (CAIG), et Karen Hamilton, coordonnatrice du PAQG au Guatemala

Dans une entrevue à la presse, le président de la Chambre des producteurs agricoles du Guatemala, l'homme d'affaire Carlos Zuñiga déclarait : « La terre en soi ne produit pas de richesse. Si on donne une terre à quelqu'un qui n'a pas la vocation de la faire produire, il va semer du maïs et des fèves et mourir de faim. Les gens persistent avec la culture de subsistance, et si on revoit l'histoire de notre pays, cela n'a généré que plus de pauvreté ». Aux arguments de Daniel Pascual, dirigeant de la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOC), qui prétend que les occupations devraient être traitées comme des problèmes sociaux et non purement



Éviction de la plantation Trece Aguas, Alta Verapaz, 14 juin 2004

Photo : Coordination nationale paysanne et autochtone (CONIC)

Dans cette revue

<i>Éditorial : Conflits agraires</i>	<i>P. 1</i>
<i>Entrevue avec Carlos Morales</i>	<i>P. 3</i>
<i>Chronique d'un accompagnateur : Nicolas Bergeron</i>	<i>P. 5</i>
<i>Nouvelles du sud</i>	<i>P. 7</i>
<i>Nouvelles du nord et annonce du CCDHAL</i>	<i>P. 9</i>
<i>Ont participé à cette revue</i>	<i>P. 11</i>

judiciaires, il rétorque qu'il s'agit de populisme: « Ces gens vivent des conflits. Ils ont besoin d'invasions, de violence, de martyrs pour recevoir du financement. C'est une question d'état de droit. En cas d'usurpation ou d'invasion de la propriété privée, les autorités devraient déloger immédiatement, sans attendre l'ordre d'un juge. C'est comme si des inconnus entraient dans votre maison ». (1)

Les souhaits de Carlos Zuñiga semblent avoir été entendus par les autorités guatémaltèques. Sous la présidence de Oscar Berger, et malgré ses promesses électorales, près de 70 communautés ont été délogées, dont 23 dans les cinq premiers mois après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, en 2004. (2) L'usage excessif de la force, les morts et les blessés, la séparation des familles, l'arrestation arbitraire des dirigeants et la destruction systématique, par le feu, des habitations des paysans délogés, a justifié l'utilisation du terme « terre brûlée », en référence à la répression de l'armée durant le conflit armé. La plupart des évictions sont, effectivement, exécutées sans ordre judiciaire. (3)

La dimension sociale de la question agraire au Guatemala

Le gouvernement Berger applique une politique agraire particulièrement musclée, si on la compare avec les cinq évictions pratiquées durant les quatre années du gouvernement antérieur. Mais est-il simplement question ici d'état de droit et d'application rigoureuse de la loi ?

Au Guatemala, le secteur agraire représente près de 25% de l'économie nationale et génère près de 40% des emplois. Malgré que les Accords de paix, signés en 1996 entre le gouvernement et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque, signalaient la concentration de la terre entre peu de mains comme l'une des principales causes de la guerre, celle-ci continue d'être l'une des plus élevées du continent.(4)

Selon le dernier recensement (2003), 93% des exploitations agricoles de moins de 7 hectares, occupaient 21.8% des terres cultivables, alors que 1.9% des exploitations de plus de 45 hectares, occupaient 56% des terres cultivables, des données presque identiques à celles de 1979. L'indice de Gini, qui mesure la concentration de la terre, atteint au Guatemala 0.88, sur un maximum de 1.00. Par ailleurs, selon la Chambre des producteurs agricoles, représentée par Carlos Zuñiga, 78.7% de la terre cultivable du pays est en friche.

C'est donc dire que la concentration de la terre ne répond pas à une quelconque « vocation » pour la faire produire, mais bien à la concentration du pouvoir économique entre peu de mains. Dans ces conditions, à l'entrée en vigueur de l'Accord de libre échange avec les États-Unis correspond une stratégie de conversion des grandes exploitations agricoles vers des cultures spécialisées, comme la palme africaine et l'élevage, nécessitant peu de main d'œuvre, et le déplacement massif de cette main d'œuvre superflue vers les centres urbains. Cette augmentation de l'offre de force de travail et la dégradation conséquente des conditions de travail, aideraient à mitiger les effets de l'entrée de la Chine sur le marché de la production manufacturière (*maquiladoras*). À cause de ses effets sur la société autochtone, une telle politique économique a déjà été qualifiée de « nettoyage ethnique ». (5)

En outre, ce déplacement de population aurait l'avantage de faire disparaître des conflits gênants : en effet, 60% des occupations de terres sont en fait liées au non-paiement de millions de quetzales en prestations. Dans plusieurs cas, ceux qui exigent le paiement de ces prestations, ayant gagné des recours devant les tribunaux, sont délogés alors qu'ils vivent comme travailleurs sur la propriété depuis des générations. Ce fut le cas pour la communauté María Lourdes, située sur une plantation agricole propriété de la belle-sœur de Oscar Berger.(6)

Des sentences de tribunaux qui ne sont pas appliquées et

des évictions exécutées sans ordre de juge : est-ce là ce qu'on entend par « état de droit »?

Le cas Nueva Linda

En fait d'état de droit, force est d'admettre qu'il est systématiquement mis au service des grands propriétaires et rarement au service de la loi.

Louise Arbour, Haute-commissaire des droits de l'homme dit dans son rapport émis le premier février 2006 : « Nous observons avec préoccupation [...] que le Ministère public ne réalise pas son travail de manière impartiale, comme le manifeste le traitement inégal de l'enquête dans des cas transcendants comme celui de Nueva Linda ».

Le cas du massacre de Nueva Linda, une exploitation agricole située dans le district municipal de Champerico, département de Retalhuleu, est manifeste. Le 5 septembre 2003, Héctor Reyes, jusque là employé comme administrateur de Nueva Linda, a disparu. Il a été aperçu pour la dernière fois en compagnie de Víctor Chinchilla, chef de la sécurité de Nueva Linda. Tout indique que ce dernier l'a enlevé à cause de sa participation dans le Syndicat des travailleurs Mayas sans terres.



Compagnons de Héctor Reyes manifestant devant Nueva Linda

Photo : PAQG, 2006

Informées de la disparition de Héctor Reyes et des présumptions de sa famille quant aux responsables, les autorités ne réalisent cependant aucune enquête. La famille étant victime d'actes d'intimidation de la part des agents de sécurité de Nueva Linda, les membres de la Coordination paysanne et autochtone des communautés du Sud-ouest (CCICSO) décident d'occuper une partie du terrain.

Ils exigent l'éclaircissement de la disparition d'Héctor Reyes et cherchent à protéger la famille de possibles représailles.

Le 31 août 2004, 1 100 effectifs de la Police nationale civile (PNC), accompagnés d'agents de sécurité de Nueva Linda procèdent à l'éviction. Le résultat : de multiples violations à la loi, y compris un juge ouvrant le feu sur les paysans. Il se produira 12 morts et 45 blessés dans le feu croisé entre la PNC et les agents de sécurité.

Depuis cette date, un groupe de paysans campe au bord de la route devant l'entrée de Nueva Linda, exigeant que le Ministère public fasse lumière sur la disparition de Héctor Reyes et la mort de leurs compagnons durant l'éviction.

Jusqu'à maintenant, les seules actions entreprises par le système de justice ont été dans le sens de poursuivre les dirigeants communautaires. (8)

- (1) Prensa Libre, 19 février 2005 (www.prensalibre.com/pl/2006/febrero/19/135013.html)
- (2) Lucha Campesina, Comité d'unité paysanne – CUC – no.1, Juin 2004; *Matriz de desalojos*, Coordination nationale indigène et paysanne – CONIC, mai 2004.
- (3) *Action urgente sur l'éviction de la plantation Trece Aguas, Alta Verapaz*, Coordination de l'accompagnement international au Guatemala, 14 juin 2004.
- (4) Informe de Desarrollo Humano 2002, Programme des Nations-Unies pour le développement.
- (5) *Making Way for Development: Neoliberalism as Ethnic Cleansing*, Karen Hamilton, (www.paqg.org/article.php3?id_article=139&sq=docu). L'entrée en vigueur du TLC avec les États-Unis est prévue pour 2006
- (6) Action urgente de Amnistie internationale, 13 juillet 2004 (AMR 34/010/2004).
- (7) Informe del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Derechos Humanos sobre la Situación de los Derechos Humanos en Guatemala, Comisión de Derechos Humanos, 1^{er} février 2006. Disponible a www.pnudguatemala.org/oacdh
- (8) Le cas Nueva Linda est exhaustivement documenté dans le rapport *Masacre en Nueva Linda: caso abierto*, publié par Rights Action en novembre 2005 (www.rightsaction.org). Voir aussi le communiqué du Comité de développement paysan - CODECA - du 20 janvier 2006 à propos des agressions récentes contre le groupe de manifestants de la part des agents de sécurité de Nueva Linda. Le rapport et le communiqué sont disponibles sur la page web du PAQG (www.paqg.org)

Entrevue



Carlos Morales est le coordonnateur général de l'Union verapazienne des organisations paysannes (UVOC). L'UVOC a pris forme durant le conflit armé interne lors de travail mené avec des coopératives communautaires. Présentement, l'UVOC travaille sur la problématique agraire, incluant la répression dans le domaine minier et les monocultures, avec plus de 200 communautés dans les départements de l'Alta Verapaz, Baja Verapaz, El Quiché, et Izabal. Karen Hamilton a interviewé Carlos Morales dans l'Alta Verapaz le 8 février 2006.

Photo : PAQG, 2006

PAQG : Depuis que le gouvernement de la Grande alliance nationale (GANNA) est entré au pouvoir, on a constaté que le nombre des expulsions a augmenté de façon drastique. Quelle est votre analyse de ce phénomène?

CM : Sous le régime du gouvernement antérieur du Front républicain guatémaltèque (FRG), il y avait aussi des expulsions de terres, mais en moins grand nombre parce que le FRG et les autres partis se livraient à une guerre économique, résultat d'un conflit entre les entreprises traditionnelles et les nouveaux riches. Ils nous laissaient donc plus tranquilles.

Sous le gouvernement patronal de la GANNA, les expulsions de terrains ont décuplé. Au cours des cinq premiers mois du gouvernement Berger, plus de 20 expulsions ont eu lieu et nous atteindrons bientôt 70. Nous considérons que cette augmentation est liée aux ententes sur le libre-échange, à la globalisation et à la politique américaine au Guatemala. Nous constatons que la GANNA est au service des États-Unis. L'objectif est d'expulser les gens pour pouvoir extraire les minéraux, utiliser l'eau et implanter des monocultures.

PAQG : Que pouvez-vous nous dire sur le caractère de ces dites expulsions?

CM : Au niveau national, 80% de la problématique

agraire est localisée dans les régions de Verapaz. Dans plusieurs cas, les expulsions ont lieu là où les paysans occupent un terrain où antérieurement ils étaient des employés, mais où maintenant le propriétaire terrien (*finquero*) estime que leur travail n'est plus nécessaire. Les paysans occupent la terre pour réclamer leur droit au travail et leurs droits historiques. Il faut comprendre que ces gens ont consacré leur vie à cette terre. Ils y ont grandi. Leurs parents y sont morts. Souvent la plantation a été abandonnée par le propriétaire et ce sont les paysans qui la maintiennent avec leurs cultures et leurs récoltes.

La politique souvent pratiquée par l'État ressemble à ceci : « Nous allons négocier, mais avant nous allons vous expulser ». Personne ne pense à l'être humain. Personne ne pense au paysan. Sous le gouvernement de Berger, les expulsions ne se sont jamais déroulées suivant les procédures légales. Nous observons maintenant un retour de la politique de la terre brûlée qui se vivait durant le conflit armé. L'armée et la police arrivent sur les lieux, ils battent et humilient les gens, ils tuent les animaux, brûlent les maisons et font, en fin de compte, tout ce qu'ils veulent. C'est souvent le propriétaire terrien qui défraie les coûts de l'armée et de la police et cela est vu comme quelque chose de normal, personne ne s'en cache.

PAQG : Le 1^{er} février 2006, les communautés paysannes se sont entendues avec le procureur général de la république, le vice-ministre de la Justice, et les délégués du Bureau de l'ombudsman des droits de la personne pour mettre un frein aux 10 expulsions de plantations occupées dans cinq départements. Que pouvez-vous nous dire sur cette situation? UVOC considère-t-il que cette entente est un succès?

CM : Le 30 janvier 2006, les paysans ont été expulsés des plantations San José Moccá et Las Cabanas, propriétés de deux frères d'origine allemande, dans le département de l'Alta Verapaz. Les militaires, la police et les forces de sécurité privée de la plantation se trouvaient sur les lieux. Du côté de l'UVOC, nous avons bloqué la route et manifesté en face des tribunaux de Cobán contre cette injustice. Au même moment, nous participions à la préparation de discours avec le Comité d'unité paysanne (la CUC), qui lui, occupait le parc central de la capitale en protestation contre la politique agraire du gouvernement. Pendant que nous manifestions à Cobán, le CUC donnait une conférence de presse à la capitale. Nous avons décidé

de réagir, car personne ne réagissait. C'est à travers toutes ces actions que nous avons obtenu cette suspension des expulsions.

Néanmoins, nous ne pouvons pas dire que cette suspension soit un succès. Nous croyons que le gouvernement cherche à gagner du temps parce que la période électorale approche, mais qu'en fin de compte, il ne fera rien.

PAQG: Est-ce que l'UVOC a une proposition de ré-forme agraire?

CM : L'UVOC fait partie de la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOC), au sein de laquelle nous avons développé une proposition pour la Loi de la réforme agraire intégrale. Nous avons discuté de comment nous envisageons les réformes, les institutions, etc. Nous avons beaucoup travaillé sur ces sujets durant les rencontres régionales. Néanmoins, nous constatons que même si nous faisons propositions sur propositions, l'État les reçoit et malheureusement les ampute. En effet, tout ce qui pourrait profiter aux paysans est retiré. À titre d'exemple, le cas de la Loi de cadastre. Elle a été approuvée, mais elle a été modifiée afin qu'elle favorise les intérêts de ceux qui font la promotion du libre-échange, cela parce qu'un cadastre national est une des choses exigées du Guatemala pour lui permettre d'accéder aux accords de libre-échange.

PAQG : Quels ont été les autres réussites de l'UVOC?

CM : Au niveau de l'organisation, l'UVOC a accumulé une expérience de 30 années de travail sur la défense des droits de la personne. Nous avons beaucoup souffert mais ils n'ont pas réussi à nous démotiver. Loin d'être vaincus, nous sommes aujourd'hui plus forts.

Nous avons obtenu la remise d'environ dix plantations à des communautés. Mais le problème est que le Fonds des terres (Fontierra) donne la terre, mais il ne donne pas les ressources ni l'assistance pour la travailler. Alors, les paysans perdent leur récolte et ils demeurent endettés. Puis si les paysans n'ont pas ce qu'il faut pour récolter, ensuite ils n'ont pas ce qu'il faut pour payer leurs dettes. De plus, ils nous donnent des terres improductives, remplies de pierres.

PAQG : Quels sont les autres défis que doit relever l'UVOC ?

CM : Au début c'était très dur parce que c'était durant la guerre. Mais aujourd'hui, même si c'est l'après-guerre, les gens vivent encore une situation aussi difficile. Il y a énormément de dirigeants paysans qui sont persécutés ou qui ont un mandat d'arrêt contre eux. Également, il y a les affrontements avec les patrons ou avec les groupes de paysans armés payés par les propriétaires terriens qui participent aux expulsions. Certaines communautés ont été expulsées de leurs terres trois fois. Le cas du village de Trece Aguas est un exemple où les gens ont été expulsés il y a maintenant presque deux ans, mais qui continuent de vivre dans un refuge temporaire dans le marché de Panzós. Il y a plusieurs cas de paysans blessés durant une expulsion, qui reçoivent des soins médicaux minimaux et qui ensuite sont transférés en prison. En plus d'avoir été blessés, battus et lésés, ils se retrouvent en prison. C'est une lutte très dure pour les dirigeants paysans, mais ils ne se taisent pas parce que c'est une lutte importante.

PAQG : Quels sont les obstacles ou menaces auxquels vous avez été confrontés en tant que coordonnateur général de la UVOC ?

CM : Pour ma part, j'ai presque été victime d'un lynchage. J'ai été surveillé de très près. J'ai été menacé et attaqué. C'est une préoccupation constante de se cacher de jour et de nuit et de n'avoir aucune liberté pour pouvoir sortir. Cela affecte aussi ma famille qui ne peut pas non plus sortir dans la rue. Nous avons dû recourir à toutes les stratégies de sécurité.

PAQG : Comment la communauté internationale peut-elle témoigner de sa solidarité avec le mouvement paysan du Guatemala ?

CM : Un appui urgent serait d'obtenir une équipe de conseillers juridiques. Par exemple, nous avons présentement un seul avocat permanent. Dans le cas de la plantation San José Moccá, deux paysans vont être sortis de l'hôpital pour être amenés en prison et nous ne pouvons pas les protéger. La UVOC a un avocat qui travaille à mi-temps pour 200 cas. C'est ridicule, nous n'avancions pas du tout.

Il faudrait aussi créer un lien direct avec les organisations qui participent à cette lutte et tenter de faire pression sur

le gouvernement du Guatemala afin qu'il cesse les violations des droits des paysans.

Chroniques d'un accompagnateur

Lettre de Nicolas Bergeron

Nicolas a accompagné avec le PAQG en mars et juin 2005. Il est revenu en novembre 2005 pour accompagner durant cinq mois avec l'organisation américaine, le Réseau en solidarité avec le peuple du Guatemala (NISGUA). NISGUA, comme le PAQG, est membre fondateur de la Coordination de l'accompagnement international au Guatemala.

Quelqu'un m'écrivait voilà quelques jours en me demandant de l'information sur la situation politique et les tensions existantes au Guatemala. Je lui répondais de façon générale : la situation des défenseurs(es) de droits de la personne est très alarmante et préoccupante.

Claudia Samayoa de l'Unité de protection des défenseurs(es) de droits de la personne du Mouvement national pour les droits de la personne, dans une entrevue que j'ai fait, le confirme : « Les défenseurs(es) de droits de la personne au Guatemala vivent une situation précaire où ils sont constamment attaqués. Nous avons classifié la situation qu'ils vivent comme une situation de terreur. Par des menaces, des intimidations, des assassinats, des cambriolages, on empêche la revendication et la défense des droits de la personne. Au cours du premier semestre de 2004, il y a eu 33 attaques contre des défenseurs(es) de droits de la personne. Durant le second semestre de 2004, il y a eu 86 attaques. Par contre, seulement dans le premier trimestre de 2005, nous avons enregistré 134 attaques contre des défenseurs(es) de droits de la personne. Cela nous fait régresser à un niveau très similaire à celui de l'époque du conflit armé. »

J'accompagne des défenseurs(es), comme par exemple des gens qui veulent faire condamner les responsables des atrocités commises durant la guerre civile, des gens qui luttent pour leur droit à la terre et des syndicalistes qui luttent pour le droit à des conditions de travail décentes.

Voici quelques exemples de défenseurs(es) que j'ai accompagné :

En décembre 2004, une femme reconnaît son mari dans une fosse commune du détachement militaire à Rabinal, Baja Verapaz, pendant l'exhumation que coordonnaient plusieurs organisations de la société civile. La femme nous raconte que son mari fut capturé par ce qui s'appelait les Patrouilles d'autodéfense civile (PAC). [Les PAC étaient une milice civile qui gardait les villages et qui aidait l'armée à combattre la guérilla. Le recrutement des PAC se faisait auprès de la population civile, surtout autochtone. Même si certains se sont engagés volontairement, la majorité fut forcée.] La femme continue son histoire en nous contant qu'une fois capturé, son époux fut amené au détachement militaire et ne réapparut jamais. Maintenant, les ossements de son mari sont dans les mains des anthropologues légistes qui les analysent pour prouver qu'ils sont réellement les siens.

Dans la communauté, on sait que la femme veut faire condamner les responsables. Depuis, elle reçoit différentes intimidations et menaces des gens qui sont impliqués dans la disparition de son époux : ils l'ont frappée quand elle faisait ses achats au village; ils sont venus sur son terrain pendant la nuit pour lui faire peur ; ils ont tué ses chiens ; ils ont lancé des pierres sur le toit de sa maison pendant qu'elle dormait ; ils l'ont menacée verbalement de mort. Notre accompagnement consiste à dormir dans sa maison la nuit et à l'accompagner quand elle doit sortir de sa maison. Cette présence internationale, jusqu'à maintenant, a découragé les agresseurs.

Dimanche, le 29 janvier de cette année, je reçois un appel de la Coordination de l'accompagnement international au Guatemala (CAIG) pour laquelle je travaille. Il faut que je me rende rapidement au bureau. Aucune information par téléphone par mesure de sécurité. En arrivant, j'apprends qu'il y a un syndicaliste qui doit sortir du pays par mesure de sécurité. Nous devons l'accompagner dans ses derniers moments au Guatemala. Quelqu'un veut le tuer. Tout porte à croire que c'est l'entreprise pour laquelle il travaille. Pourquoi ? L'homme en question est un membre très impliqué du syndicat de l'entreprise. Le jour précédent, un inconnu a tué une personne juste à côté de lui. Selon les événements, on peut supposer que l'inconnu s'est trompé de cible et que les balles lui étaient destinées. En 2003, il reçoit des menaces de mort du chef du person-

nel de l'entreprise parce qu'il s'était affilié au syndicat et en avait affilié deux autres en même temps. Quelques mois plus tard, alors qu'il travaillait, une personne non identifiée a essayé de le tuer, mais il réussit à se cacher sous un camion. De plus, trois hommes enlèvent sa famille quelques temps plus tard. Voilà environ un an, on l'a mis à la porte illégalement. Depuis ce temps, il lutte pour retrouver son travail. Maintenant, à cause de ce qui s'est produit, plusieurs organisations étrangères de solidarité syndicale l'ont convaincu de sortir du pays. Notre travail était de lui procurer une présence internationale 24 heures sur 24, jusqu'à ce qu'il parte. On l'a accompagné dans un hôtel où il devait rester par mesure de sécurité. Le but de notre présence était de réduire le risque d'attaques et lui apporter soutien et réconfort.

Je dois dire que l'accompagnement n'est pas toujours facile et très loin de ma réalité québécoise. Ma vision de la vie a changé et jamais elle ne pourra revenir comme avant. Côté des gens qui ont des histoires comme celles que je viens de vous raconter, c'est choquant. Ça remet en question beaucoup de choses que ma société m'a appris. Ce n'est pas la première fois que je travaille dans un pays d'Amérique latine, mais là, c'est différent. À un tel point que ma vision du monde a changé énormément. Des fois, je me sens comme dans un film. C'est incroyable tout ce qui peut se passer ici, toutes les histoires qu'on nous raconte, c'est... C'est une réalité que je n'aurais jamais pensé côtoyer.

La réalité du Guatemala laisse entrevoir une réalité mondiale aussi triste. Mais tout ceci ne doit pas nous décourager. Pour ma part, je continue à croire en l'engagement social. De comprendre l'ampleur et l'urgence des problèmes mondiaux (venant principalement de la détérioration de l'environnement et des droits humains) m'anime à continuer mon combat d'éducation à la mobilisation sociale dans le but d'améliorer la condition humaine. La responsabilité est planétaire et notre force commune inébranlable. Nous devons nous mobiliser. C'est une responsabilité lourde à porter, mais c'est moins lourd que de supporter les conséquences de l'inaction.

Nouvelles du sud

Action Urgente: Suivi du cas de menaces contre la FAFG

En ce qui a trait aux menaces visant Fredy Peccerelli, directeur de la Fondation d'anthropologie légiste du Guatemala (FAFG), rapportées dans l'action urgente du 13 janvier dernier, des réunions ont eu lieu avec le ministère de l'Intérieur et le procureur général du Ministère public. Pour sa part, le vice premier-ministre chargé de la sécurité, Julio Cesar Godoy Anley, s'est engagé à donner suite au dossier et à faciliter l'allocation de ressources humaines pour assurer une meilleure protection à Fredy Peccerelli et à sa famille. Néanmoins, jusqu'à ce jour, ces engagements n'ont pas été entièrement remplis. D'autre part, le procureur général du Ministère public, Juan Luis Florido, s'est engagé à regrouper certains des causes de menaces (les mêmes se répètent depuis 2002) et à maintenir un suivi avec le personnel assigné à l'enquête dans ces dossiers (agent et adjoint fiscal). Il importe de signaler que l'on compte sur un appui total du Bureau de l'ombudsman des droits de la personne, de la communauté diplomatique en poste au Guatemala, ainsi que d'autres organisations nationales et internationales.

L'État paiera 4,8 millions de dollars à des victimes de crimes de guerre

Le 8 janvier dernier, la Commission présidentielle pour les droits de la personne (COPREDEH) a annoncé qu'elle versera cette année 4,8 millions de dollars en indemnisation à 108 personnes ayant entamé des poursuites contre l'État guatémaltèque pour des crimes commis durant la guerre. Le président de COPREDEH, Frank La Rue, a informé que la Commission interaméricaine des droits de la personne (CIDH) révisait actuellement 72 cas où l'État est accusé d'avoir été responsable de disparitions forcées et d'assassinats; 36 cas ont été résolus.

Le Canada offre mille emplois temporaires à des Guatémaltèques

Le 11 janvier dernier, le gouvernement canadien a annoncé que mille emplois seraient mis à la disposition de travailleurs guatémaltèques au sein d'entreprises agricoles

du Québec et de l'Ontario. Ces emplois sont destinés principalement aux paysans sinistrés de l'ouragan Stan. Les personnes choisies recevront le salaire minimum de 8 dollars canadiens par heure ainsi que le billet d'avion et les frais de séjour au pays durant une période de six mois.

Le FBI enquêtera sur les gangs et leurs liens avec le crime organisé

Une mission de hauts-fonctionnaires du Bureau fédéral d'enquête (FBI) des États-Unis est au Guatemala depuis le 12 janvier afin de recueillir de l'information sur les gangs de rue, particulièrement au sujet de leurs liens présumés avec le crime organisé, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Carlos Vielmann. Ce dernier a dit que la visite s'effectue dans le cadre d'un échange d'information avec les enquêteurs nord-américains dans le but de « se prémunir contre la prise de contrôle du trafic de drogues par les gangs ». Les enquêteurs se rendront également au Salvador et au Honduras dans le même but.

Enquête : 75% de la population désapprouve le gouvernement de Berger

Dans une enquête menée par *Vox Latina* pour le compte de la *Prensa Libre* et publiée le 13 janvier, la deuxième année du mandat du gouvernement d'Oscar Berger provoque l'insatisfaction de 75 Guatémaltèques sur cent; seulement 18.5% des personnes interrogées se disent satisfaites de son administration.

La Cour d'appel suspend le mandat d'arrestation contre Alfonso Portillo

Le 15 janvier dernier, la troisième Cour d'appel a suspendu un mandat d'arrêt contre l'ancien président Alfonso Portillo, après avoir considéré que des erreurs de procédure avaient été commises lors de son émission, et a ordonné au juge Víctor Hugo Herrera qu'il les corrige. L'ex-président Alfonso Portillo a été accusé par le Ministère public d'avoir détourné 120 millions de quetzals du ministère de la Défense, délit pour lequel plusieurs militaires sont également sous enquête.

Le Guatemala et la Colombie uniront leurs efforts contre le narcotrafic

À la suite de son arrivée au Guatemala le 18 janvier dernier, le président colombien Álvaro Uribe a exprimé au président Óscar Berger son soutien complet pour que les actions du *Plan Colombia* – plan anti-drogues présentement en exécution dans son pays sous l'égide des Etats-Unis –, puissent s'étendre à l'Amérique centrale.

Le vice-président présente une nouvelle proposition pour la création de la CICIACS à des chefs de parti

Le 18 janvier dernier, Eduardo Stein a soumis aux chefs siégeant au Congrès de la république le texte final d'une nouvelle proposition visant à créer la Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CICIACS). Il a expliqué que les changements se basent sur les suggestions faites l'an passé par la Cour constitutionnelle sur le texte original rédigé en 2003. Parmi ces changements il est établi que la CICIACS ne pourra entreprendre de procédures judiciaires par elle-même, cette fonction étant réservée uniquement au Ministère public. La Commission aura seulement des capacités d'enquête et pourra seulement participer aux procédures judiciaires en tant que tierce partie accusatrice. Dans l'ébauche de texte de la vice-présidence, il est clarifié que la portée des actions de la CICIACS visera exclusivement à « mettre fin aux attaques et aux menaces contre les défenseurs de droits de la personne, opérateurs de justice, témoins, journalistes, syndicalistes et autres secteurs sociaux ». Le pouvoir exécutif espère que les consultations se termineront le 14 mars, pour qu'à la fin de ce même mois, la convention puisse être signée avec l'Organisation des Nations unies.

Assassinat du frère d'un avocat du Cas Gerardi

Le 21 janvier 2006, le corps de Darinel Domingo, frère de Domingo Montejo, avocat du Cas Gerardi fut trouvé mort après avoir été mutilé brutalement. Mario Domingo est le coordonnateur du département de la Défense de la dignité du Bureau des droits humains de l'archevêché du Guatemala (ODHAG). Il dirige également une équipe d'avocats qui représentent l'Église catholique dans le cas légal contre le prêtre Mario Orantes Nájera et les militaires By-

ron Miguel Lima Oliva et Byron Disrael Lima Estrada. Ces derniers purgent une peine de 20 ans pour l'assassinat de Monseigneur Juan José Gerardi en 1998. La sentence a été confirmée par la Cour suprême de justice au début de janvier 2006.

Le Ministère public (MP) demande de fermer le cas dans lequel est impliqué Efraín Ríos Montt; le tribunal acquiesce.

Le 27 janvier, après deux ans et demi d'investigations, le Ministère public a indiqué au juge de cinquième instance pénale, Víctor Hugo Herrera Ríos, qu'il ne tenait aucune preuve contre les accusés concernant les manifestations violentes du 24 et du 25 juillet 2003. Il a donc demandé l'absolution d'Efraín Ríos Montt et a convenu d'une sanction minimale en faveur des 15 autres dirigeants du FRG avec la garantie qu'ils n'iront pas en prison. La procureure Alba Gúdiel a demandé au juge la fermeture du cas contre Ríos pour les délits de sédition, coercition et menaces. En ce qui a trait au groupe des 15 autres membres du FRG menés par l'ex-ministre de l'Intérieur, Adolfo Reyes Calderón et l'ex-député Jorge Arévalo Valdez, la procureure s'est entendue avec la défense sur un « processus écourté » dans lequel ils se déclareraient responsables d'avoir réalisé des réunions et des manifestations illicites. Ils se verraient imposer une peine minimale de six mois de prison, laquelle se transformerait en une amende de 10 quetzales par jour. De plus, la représentante du Ministère public a demandé à ce que l'accusation pour le délit d'homicide involontaire du journaliste Héctor Ramírez soit fermée provisoirement, également pour faute de preuves. Le lundi 31 janvier, Herrera Ríos a accepté la demande du Ministère public et a fermé le cas contre Ríos Montt. Il a aussi condamné Reyes Calderón à deux ans de prison pour non-accomplissement de ses devoirs. Cette sentence est commutable, à raison de 25 quetzales par jour pour un total de 18 250 quetzales. Les 14 autres membres du FRG ont été condamnés à un an et demi de prison monnayable par 14 687 quetzales pour avoir participé aux réunions et manifestations illicites. Le 17 février, les condamnés en ont appelé de la sentence.

L'Audience nationale d'Espagne a réitéré le mandat d'arrêt contre des accusés de génocide

L'Audience nationale d'Espagne a réitéré le mandat d'arrêt contre l'ex-président guatémaltèque Romeo Lucas

García et l'ex-ministre de l'Intérieur Donaldo Álvarez Ruiz. Il a aussi demandé l'autorisation d'écouter deux personnes impliquées ainsi que des témoins de génocide. « Ils ont réitéré les mandats de recherche et d'arrêt parce que les autorités guatémaltèques leur ont retourné la pétition parce qu'elle devait être parvenue paginée et scellée » ont indiqué les autorités judiciaires espagnoles à Rigoberta Menchú qui fait la promotion du dossier et qui se trouvait en Espagne. L'Audience nationale a aussi demandé de nouveau au Guatemala l'autorisation pour qu'une commission judiciaire vienne interroger les accusées, soit Efraín Ríos Montt et Óscar Mejía Víctores pour le délit de génocide commis durant leur présence au pouvoir.

Une entreprise guatémaltèque a investi 4 560 millions de quetzales pour extraire du nickel

Avec un investissement de 4 560 millions de quetzales, le Compagnie guatémaltèque de nickel (CGN) commencera en 2008 à extraire ce minerai des mines situées à El Estor, Izabal. Le montant à investir sera produit par le placement d'actions par des entreprises étrangères. Les titres se trouvent à la Bourse de Toronto et plusieurs entreprises ont déjà acquis leurs actions, selon la gérante des relations corporatives de CGN, Regina Rivera. L'extraction du nickel débutera en 2008.

Les attaques contre les défenseurs des droits de la personne ont augmenté

Selon un rapport Mouvement national des droits humains émis le 8 février, des activistes des droits de la personne furent l'objet de 224 attaques au cours de l'année passée, comparativement à 122 cas documentés en 2004. Il est possible de télécharger le rapport sur le site Internet du PAQG.

Premier rapport du ACNUDH

Le 13 février, lors de la présentation de son premier rapport sur les droits de la personne en 2005, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de la personne (ACNUDH) a exprimé sa préoccupation au sujet de l'augmentation de la violence au Guatemala et de la faiblesse de l'Etat pour la combattre. Le chef de la mission dans ce pays, Anders Kompass, a affirmé que, lors des dernières années, le Guatemala est passé d'une violence politique d'État à une violence sociale qui se manifeste

dans l'augmentation du nombre d'homicides. Selon le rapport, la criminalité, produit de différents phénomènes comme le crime organisé, la délinquance commune, les gang juvéniles et les corps illégaux et clandestins de sécurité, a fait en sorte qu'aujourd'hui il se vit un état social alarmant. Finalement, le rapport recommande au Congrès de la république de réviser les lois de sécurité et d'accélérer l'implantation de la Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CICIACS).

Nouvelles du nord

QUÉ PASA EN EL PA ?

Accompagnement international :

Suite à la formation intensive de cinq jours donnée en janvier, 12 nouveaux accompagnateurs partiront au Guatemala au cours de l'année 2006. Ils iront relever les nouveaux défis de l'accompagnement, que ce soit dans les cas d'accompagnement de long terme (cas de génocide, Xamán, etc.) ou les cas de cours termes (anciennement appelés « No estás solo »). La moitié du groupe environ partira en mai pour suivre la formation de juin au Guatemala. Ils rejoindront les accompagnateurs internationaux des autres pays.

Pour les personnes intéressées à l'accompagnement international au Guatemala, nous aurons une soirée d'information le jeudi 5 avril à 19 h au local du PAQG (660 Ville-ray)

Expositions de photos :

Nous avons actuellement deux expositions qui sont en tournée et présentées à différents endroits au Québec. L'exposition « *Lutte contre l'impunité et accompagnement international* » était présentée au restaurant Puca Puca à Montréal jusqu'au 28 février, puis au Cégep de Sept-Iles du 6 au 11 mars. Par la suite, dans le cadre de la semaine des sciences humaines, elle sera présentée au Cégep de Montmagny du 27 mars au 7 avril.

L'exposition « *Panzós, 25 ans plu tard...* » a été présentée au Collège de l'Assomption au début février, puis au Col-

lège de Bois-de-Boulogne à la fin du mois. Elle sera ensuite présentée à la Boîte à Bleuets à Alma du 14 au 23 mars, puis au café Cambio à Chicoutimi du 27 mars au 7 avril. L'exposition terminera son parcours à travers le Québec à l'Université Laval à Québec (Pavillon Alphose-Desjardins) du 22 mai au 2 juin. Un événement commémoratif du 29 mai 1978, date du massacre de Panzós, sera organisé en présence d'un invité du Guatemala. M. Carlos Paredes de l'Équipe d'études communautaires et d'action psychosociale (ECAP) sera en tournée de conférences dans différentes régions du Québec pour parler des conséquences du conflit armé et de son travail auprès des victimes de Panzós.

Festival de films sur le Guatemala

Le comité du PAQG de l'UQAM organise un festival de films sur le Guatemala au cours du mois de mars 2006. Un film par semaine sera présenté les quatre premiers mercredi du mois à 19 h, à l'exception du 16 mars. Des invités spéciaux et une discussion suivra chaque présentation.

1 mars : *Descubriendo a Dominga*, version en espagnol seulement, réalisatrice Patricia Flynn (2004), Etats-Unis, 58 min. Documentaire sur le témoignage d'une survivante d'un massacre près de Rabinal et sur son retour au Guatemala après plus de 15 ans d'absence. Au Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1750

8 mars : *Le songe du diable*, réalisatrice : Mary Ellen Davis, version fr., Montréal. « On y découvre la beauté des paysages, les habitants et leur richesse culturelle, mais aussi des conditions de vie ingrates, le spectre de la violence et un sentiment envahissant d'absurdité ». Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1750

16 mars : *Nuevo Horizonte*, réalisateur : Santiago Bertolino (2005), version fr., Montréal. « *Nuevo Horizonte* c'est la volonté d'une centaine d'ex-guérilleros de continuer à vivre ensemble selon leurs rêves. C'est aussi une communauté hors du commun. »
1001 de Maisonneuve, M-10380

22 mars : *La mémoire du vent*, éd. Alter-ciné, version fr., Guatemala, 52 min. « *La mémoire du vent*, c'est celle qui flotte dans l'air des villages de Santiago Atitlan et de Cuarto Pueblo au Guatemala, mais aussi dans plusieurs

autres régions suite aux ravages de la guerre civile. »

Par ailleurs, le film de Mary Ellen Davis, *Haunted Land* (Le pays hanté) sera présenté à l'Université Concordia (1455 de Maisonneuve O., local H-110) lundi le 13 mars à 19 h en présence de Mateo Pablo et de la réalisatrice. Le PAQG y tiendra une table d'information.

Autres activités à venir :

Deux anciens accompagnateurs du PAQG, Laurent Corbeil et Marie-Claude Lortie présenteront une conférence « Expériences d'un génocide : actions et réactions des indigènes guatémaltèques » le 30 mars à 16 h au Pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal, 3150 Jean-Brillant, local B-4255.

Finalement, vous pouvez inscrire déjà à votre agenda la date de notre soirée bénéfice annuelle qui aura lieu le 1 mai au Petit café campus. Comme pour les années précédentes, plusieurs groupes de musique viendront animer cette soirée qui est désormais une tradition du PAQG.

ANNONCE

Argent du Nord / Terres du Sud *Colloque public et caravane solidaire* *au Québec avec quatre invitées d'Amérique latine*

Dans le cadre de la campagne « Argent du Nord / Terres du Sud », le CCDHAL, (Comité Chrétien pour les Droits Humains en Amérique Latine) SUCO (Solidarité Union Coopération), le PASC (Projet Accompagnement Solidarité Colombie) et le collectif de théâtre d'intervention Vichama ont joint leurs

efforts pour organiser la *Caravane solidaire* à laquelle participeront quatre femmes de la région andine, déléguées d'organisations impliquées dans des processus communautaires de défense du territoire face à l'exploitation des ressources naturelles.

L'objectif de la caravane est de mobiliser les citoyens et citoyennes autour des enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles et au développement local dans une perspective solidaire et durable. La caravane solidaire qui se déroulera au mois de mars et avril 2006 comprend une

série d'activités dont :

- **Un colloque public** à Montréal les **23 et 24 mars**
Conflits socio-environnementaux et Autodétermination : Enjeux de développement sur le continent américain
Jeudi 23 mars, 9h -17h , UQAM, amphithéâtre SH-2800 (200 Sherbrooke Ouest)
Vendredi 24 mars, 9h-17h30, Cinéma De Seve de l'Université Concordia (1400, de Maisonneuve Ouest)
Entrée libre
- **Une tournée provinciale** entre le **25 mars et le 7 avril**, au cours de laquelle nous visiterons différentes localités du Québec, où des activités publiques ainsi que des rencontres avec des intervenant-es locaux seront organisées. La parole y sera laissée aux déléguées du Sud ainsi qu'aux organisateurs communautaires locaux, qui présenteront leurs luttes (menées tant au Québec que dans les pays andins) pour le contrôle local des moyens de subsistance.
- **Une assemblée de clôture** à Montréal le **8 avril** pour mettre en commun des pistes de solutions aux enjeux socio-environnementaux présentés durant la campagne.

Pour connaître l'ensemble des activités : www.ccdhal.org
Pour informations supplémentaires, contacter :

Comité chrétien pour les droits humains
en Amérique latine
info@ccdhal.com
387-2541, poste 238

Ont participé à cette revue

Rédaction

*Karen Hamilton, Nathalie Brière
Étienne Roy-Grégoire, Nicolas Bergeron*

Traduction

*Catherine Dutil, Yannick Lacoste,
Nelly Marcoux*

Correction

*Marie-Lyne Vachon, Alissa Lauriault,
Nathalie Brière*

Mise en page

Alissa Lauriault

Projet Accompagnement Québec Guatemala.

Don. Je désire appuyer l'action du Projet Accompagnement Québec-Guatemala par un don de _____ \$

Cotisation annuelle. Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion comme membre du Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG). En devenant membre du PAQG vous recevrez par courriel notre revue d'actualité, les actions urgentes et les invitations à participer à nos activités.

- membre sympathisant (20\$ ou plus) _____ \$
- membre bénévole (10\$ ou plus) _____ \$ et m'impliquer dans les activités suivantes:
 - Comité de la revue d'actualité Soutien à la coordination
 - Comité des actions urgentes Financement
 - Éducation et sensibilisation
- membre institutionnel (30\$ et plus) _____ \$ (*pour les associations et les institutions*)

- Je désire participer à une formation pour accompagnateur / trice
- Je désire faire de l'accompagnement physique. Précisez vos disponibilités: du _____ au _____

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Tél : (____) _____ Courriel : _____

SVP, retournez ce formulaire et votre chèque au **Projet Accompagnement Québec-Guatemala** : 660 Villeray, bureau 2,115, Montréal, (Québec), H2R 1J1